

BULLETIN



*< Protégeons la Nature
Elle nous le rendra >*

Réhabilitation. — Il y a quelques mois déjà, un manifeste fut transmis à l'I.U.C.N.; il était signé par plus de cent-vingt naturalistes et plaidait en faveur de ces grands sauriens qui deviennent, selon les régions qu'ils habitent, crocodiles, alligators ou caïmans. Au nom de la science, l'Union était sollicitée d'intervenir afin que ces témoins encore vivants d'une époque révolue ne soient exterminés des continents. Car des crocodiles essentiellement semblables aux formes actuelles existaient déjà dans les âges préhistoriques, et ces survivants des reptiles géants, contemporains des dinosaures, habitent notre planète depuis plus d'un million d'années. Leur anatomie, leur biologie et leur écologie sont ainsi d'une importance primordiale pour ceux qui s'efforcent de trouver des sujets d'étude permettant de retracer les lois de l'évolution des espèces. Or ces fossiles vivants diminuent un peu partout : en Afrique, et quoiqu'ils pullulent encore dans certaines régions, les crocodiles ont disparu dans le sud du continent et au nord de la deuxième cataracte du Nil ainsi que dans le Kenya; ils se raréfient à Madagascar et, dans bien des pays tropicaux, ils sont devenus une curiosité. Dans l'île Maurice et en Palestine, ils ne sont plus qu'un souvenir. L'alligator et le caïman sont pourchassés sur le continent américain et déjà le Guatemala a-t-il jugé bon d'édicter des lois qui visent à éviter leur destruction totale. Les mêmes événements se répètent en Inde et à Ceylan...

C'est une difficile gageure cependant que d'essayer de gagner la sympathie du public envers ce sinistre animal que la réalité et la légende chargent de tant de crimes et de méfaits. Il n'est évidemment pas question de nier que le crocodile est un mangeur d'hommes à l'occasion, et si l'I.U.C.N. trouve utile de mettre en garde contre sa disparition, ce n'est évidemment que lorsque toutes précautions auront été prises contre les attaques du reptile.

Mais ne voilà-t-il pas que non seulement les biologistes, mais aussi les commerçants commencent à se plaindre de la rareté de la « poule aux œufs d'or » — chacune des lectrices de ce Bulletin évaluera facilement la montée en flèche depuis quelques années du prix d'une paire de souliers ou d'un sac en peau de crocodile ou d'alligator...

Mode, perfectionnement des engins de chasse, cupidité, amélioration des moyens de transports sont diverses causes de l'extermination accélérée des sauriens — sans compter que la peau d'un jeune crocodile est plus estimée de l'industrie peaussière, fait qui cause des hécatombes de sujets n'ayant pas atteint la maturité, donc de futurs reproducteurs. Mais la science et l'intérêt commercial ne sont pas les seuls arguments que l'on puisse invoquer en faveur d'un maintien raisonnable de ces reptiles. Il reste encore les considérations concernant les ruptures d'équilibre qui peuvent se produire lorsque disparaît l'un des éléments de l'environnement, et avec lui un chaînon dans la chaîne de nourriture, un prédateur d'espèces nuisibles ou un régulateur de la fertilité des milieux aquatiques où l'on exploite le poisson. Le Dr H. B. Cott, de Cambridge, a exposé certaines de ces conséquences dans ses travaux ainsi qu'à l'occasion d'une émission récente à la B.B.C. Il s'efforce de mettre en avant les résultats des nombreux examens qu'il a entrepris du contenu de l'estomac du crocodile tendant à démontrer que la voracité de l'animal est une notion surfaite. Celui-ci vit avec nonchalance et se passe souvent de repas; rares sont les spécimens que l'on trouve gavés de nourriture. Et cette nourriture est fort variée selon l'âge de l'invertébrés de toutes sortes au début,

EDITORIAL

II. — LA NATURE EST PROTÉGÉE.

B. — RÉSERVES NATURELLES.

2. Essai de classification.

Comme beaucoup de leurs homologues en spécialisation, les spécialistes des réserves naturelles ont éprouvé de grandes difficultés à se mettre d'accord sur une nomenclature correctement définie et uniformément admise. Ainsi, aux Etats-Unis et au Congo Belge, un parc national correspond à des réalisations très différentes. Des conventions régionales (Londres 1933 pour l'Afrique, Washington 1940 pour le Nouveau Monde) s'efforcèrent de codifier l'usage des termes. Nous emploierons ici la nomenclature proposée par E. Bourdelle dans le premier numéro (août 1948) de *Pro Natura*.

Cette nomenclature distingue les réserves naturelles générales (réserves intégrales, réserves dirigées, parcs nationaux) et, d'autre part, toutes les réserves naturelles à but défini : les réserves spéciales, qui s'attachent surtout à préserver une association dont l'Humanité regretterait la disparition car elle en retire des satisfactions ou des profits qu'elle désirerait pouvoir continuer à retirer indéfiniment. Ces associations dignes d'une protection intéressée peuvent être soit un site pittoresque, soit un monument naturel (arbre extraordinaire, etc.), soit une forêt dont la disparition menacerait l'équilibre pédologique ou hydrique qu'elle sauvegarde, soit encore un gibier ou des poissons dont le maintien intéresse chasseurs et pêcheurs et auxquels la réserve assure un refuge où ils peuvent se reproduire en toute tranquillité pour ensuite repeupler les terrains de chasse et les eaux de pêche des alentours.

Chacune de ces catégories de réserves naturelles justifiera maintenant, dans les prochains éditoriaux, quelques commentaires appropriés.

JEAN-PAUL HARROY.

poissons durant l'adolescence, puis vertébrés terrestres dans l'âge adulte. Bien entendu, ces habitudes varient selon les régions, mais cela n'exclut pas certaines considérations d'ordre général; ainsi, tous les crocodiles non-adultes se nourrissent d'insectes ou de nymphes d'insectes aquatiques qui détruisent le frai, ils dévorent également mollusques et crustacés nuisibles et débarrassent les eaux des poissons malades. Par ailleurs, les caïmans de l'Amazonie, inoffensifs pour l'homme, mangent les voraces pirayas et ces poissons carnivores pullulent dans les lagunes, s'attaquant au bétail et à l'homme, après la disparition des sauriens. Dans certaines eaux à proximité des pêcheries, les crocodiles font la police et en exterminant les catfish qui sont la terreur des tilapias, sauvegardent une précieuse source de protéines. Leurs excréments sont un fertilisant qui stimule la croissance du plancton, lui-même indispensable au poisson. Et comme c'est parfois le cas pour les bêtes de proie, c'est souvent des individus spécialement féroces qu'il faudrait se débarrasser sans incriminer pour cela inexorablement toute la race.

Quelles conclusions faut-il tirer de ce procès du crocodile? Sans aucun doute, qu'il serait regrettable de le voir disparaître, que des études plus étendues concernant sa biologie et son écologie sont urgentes, et que s'il est du devoir des autorités de prendre des mesures de précaution pour assurer la sécurité des habitants contre ses méfaits, il est également utile de le conserver dans des régions moins habitées, parcs nationaux et réserves notamment, ainsi que, lorsque cela s'avère nécessaire, de réglementer sa capture et son abattage.

LA NATURE EST MENACÉE

Tortues de mer. — Une lettre de Chapman Grant, l'éditeur de *Herpetologica* (États-Unis), adressée à *Scientific Monthly*, signale que le sort actuel des tortues de mer qui subsistent sur les côtes des États-Unis fait songer à celui du bison américain au XIX^e siècle. Une seule espèce, la « loggerhead », s'y reproduirait encore, d'après un autre spécialiste, Archie Carr, l'auteur d'un manuel sur les tortues. Des mesures énergiques sont réclamées, non seulement la défense absolue de récolter des œufs et des tortues au-dessous d'une certaine taille ainsi que l'établissement d'une saison limitée de capture, mais encore la création de réserves strictement surveillées et destinées au repeuplement. C'est à ce prix seulement que ces fascinants reptiles pourraient échapper à la condamnation à mort qui frappa tant d'autres espèces à une époque encore si proche de la nôtre.

Inconséquence. — Un fidèle correspondant de l'U.I.C.N., le Dr J. Velard, de Lima (Pérou), signale combien il a été frappé au cours d'un récent voyage au Chili par la vue des intenses déboisements qui se poursuivent dans les terres australes, surtout sur le détroit de Magellan et même au sud de la Terre de Feu. La forêt séculaire est abattue et brûlée sans pitié afin d'obtenir de maigres pâturages, et l'on arrive à ce paradoxal résultat qu'un hectare de belle forêt condamnée parvient à peine à nourrir un mouton...

L'expérience « lapin » se serait également déroulée dans la Terre de Feu où une douzaine de ces rongeurs ont été introduits avec les mêmes résultats catastrophiques éprouvés par l'Australie : érosion incontrôlable, dommages aux pâtures. Dans une seule propriété, 56.000 moutons sur 200.000 furent perdus. L'opération myxomatose y a été tentée aussi, mais les lapins anéantis pour un certain temps commencent déjà à s'y multiplier à nouveau. Ces mêmes constatations sont faites également un peu partout en Europe, en Écosse notamment.

Inutiles vandalismes. — Un autre correspondant de l'Union, M. A. Villiers, du Muséum de Paris, manifeste son indignation à la vue des massacres qu'opèrent les touristes dans les grottes qu'il a eu l'occasion de visiter pendant la période des vacances : graffitis sur les stalactites, lorsque ceux-ci ne sont pas brisés et les morceaux emportés en souvenir. Certaines grottes du Tarn-et-Garonne (France) a été vidée de ses stalactites et stalagmites qui, par camions, ont été emportés pour décorer un jardin. Le public profane n'est pas le seul à être mis en cause, mais les entomologistes semblent coupables de dépeupler les cavernes de leurs insectes rares — les pièges qu'ils posent dans ce but sont souvent laissés sur place et la faune entomologique est détruite sans but aucun, même pas au profit des collectionneurs.

● La rivière Avon qui arrose Stratford, la patrie de Shakespeare, est polluée à tel point que, si des mesures urgentes ne sont pas prises, ce lieu de pèlerinage risque de se trouver au bout de quelques années situé au bord d'un égout. (*The Times*, Londres, 27 juillet 1957.)

Les autoroutes. — Les très belles régions boisées qui bordent et traversent Washington, Rock Creek et Glover-Archibold National Parks, arrosées respectivement par le Potomac et Foundry Branch,

constituent de précieux réservoirs d'air et de délassement pour les habitants de la grande cité. Elles sont aujourd'hui menacées par des projets de grandes routes destinées à alléger le trafic de la capitale. Les défenseurs de la nature, auxquels s'est jointe l'U.I.C.N., s'efforcent de sauver l'intégrité de ces deux parcs nationaux en même temps que le principe même de l'intangibilité d'une région mise en réserve par l'État.

La grande faune disparaît. — La disparition de la grande faune trouve une confirmation à la lecture de la belle série d'articles sur la faune africaine publiée par l'écrivain Allan Moorehead dans *The New Yorker* et le *Sunday Times*, Londres. Outre les relations de ses visites dans les grandes réserves bien surveillées, il s'en dégage surtout une triste impression de gaspillage cruel de cette magnifique ressource naturelle, puisqu'une partie des massacres est effectuée par des braconniers à la recherche de trophées qu'ils revendent pour quelques pièces de monnaie à d'avidés marchands : éléphants abattus pour leur ivoire, girafes dont la queue sert à la fabrication de flèches, tandis que celles des wildebeest sont vendues à Mombasa pour être transformées en chasse-mouches. L'animal est abandonné presque toujours et sa chair inutile pourrait lamentablement. L'atmosphère africaine, puis l'anéantissement tragique des géants africains, malgré les efforts valeureux d'une poignée de défenseurs, sont admirablement rendus par le talent de l'auteur.

Mammifères du Nouveau Monde. — La dernière réunion de la Société Américaine de Mammalogistes (juin, 1957) a passé en revue la situation des mammifères sauvages de l'Amérique du Nord et a dressé le bilan de quelques succès acquis grâce à des mesures de protection, ou, au contraire, de l'aggravation de certaines menaces. Dans les plaines côtières du Sud, on peut se féliciter de constater une amélioration nette grâce à un meilleur aménagement de l'habitat des animaux et à un sage contrôle des feux courants. De même, dans les États du centre où le renard (*Vulpes velox*), l'*Antilocapra americana*, ou pronghorn, et le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) sont en nette augmentation. Dans le Nord, cependant, les inquiétudes demeurent quant à la situation des gloutons (*Gulo luscus*), des loups, de l'ours brun qui continue à être chassé au moyen d'avions légers, quoique cette pratique soit défendue par la loi. Les mêmes méthodes servent à cerner les ours polaires, car le cercle arctique ne présente plus aujourd'hui un obstacle aux chasseurs aéroportés. Des recommandations sont émises afin que l'importation de ces plantigrades en Alaska, au-delà de la limite de trois milles, soit entièrement prohibée. Quant au caribou (*Rangifer arcticus*), il y a lieu de présenter au Ministre Canadien des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles des vœux particulièrement pressants en vue d'assurer la sauvegarde de cette précieuse base de l'économie de nombreuses tribus indiennes et esquimaux.

LORSQUE LA FAUNE EST PROTÉGÉE

Législation polonaise. — Une note a été communiquée récemment à l'U.I.C.N. concernant le statut des animaux protégés en Pologne et les changements survenus dans la législation à leur sujet dès 1952. Jusqu'alors, la presque totalité de la faune sauvage était désignée par la loi sous l'appellation de « gibier » et se trouvait donc sujette à l'exploitation réglementée. Seules quelques espèces rares comme le bison d'Europe, le chamois, la marmotte, une tortue (*Emys orbicularis*) étaient strictement protégées. Un nouveau décret préparé par le Conseil d'Etat pour la Protection de la Nature et l'Institut pour la Protection de la Nature de l'Académie des Sciences Polonaises entra en vigueur le 17 novembre 1952. Son innovation principale consiste à opérer une distinction entre les animaux protégés et le gibier à proprement parler dont la chasse est réglementée par un autre décret législatif, celui du 29 octobre 1952. La protection de la faune s'étend, en Pologne, non seulement aux espèces rares et menacées d'extinction, mais encore à celles qui constituent un appoint à l'économie humaine, telles que les oiseaux insectivores, les rapaces, les hiboux et les chauves-souris. Le décret permet ainsi de placer dans la catégorie des animaux protégés 338 espèces, dont 46 de mammifères, 262 d'oiseaux, 7 de reptiles, 11 d'amphibies, une espèce de poisson, dix d'insectes et un mollusque.

L'orang-outan. — Le Service vétérinaire de Singapour a droit aux félicitations de tous ceux qui s'intéressent à la survivance de cet anthropoïde. Les orangs capturés à Bornéo sans permis officiel et introduits à Singapour pour être livrés à des marchands d'animaux ne peuvent désormais plus quitter le territoire. Le blocage de ce marché clandestin restreindra certainement le braconnage des animaux en rendant l'opération moins rentable.

11/10/57

Les oiseaux. — Le Comité International pour la Préservation des Oiseaux qui s'est réuni en juillet dernier à Bulawayo, Rhodésie du Sud, a exprimé diverses recommandations en faveur de la protection d'espèces insulaires, notamment du groupe qui habite Tristan da Cunha et ceux de Nouvelle-Calédonie (Kagou, Pigeon et Perruches) ainsi que d'autres oiseaux menacés tels que l'oise de Ross en Californie, la sarcelle de Laysan à Hawaii, la grue nord-américaine qui atteint les limites d'une précaire survivance et dont le seul espoir demeure encore fixé sur les possibilités de l'élevage en captivité. Le Comité mentionne aussi les involontaires destructions dues aux automobilistes en Afrique qui, même en roulant à une allure modérée, sont responsables de la mort d'un nombre considérable d'oiseaux insectivores utiles, comme les hiboux et les engoulevents. Ce serait surtout aux époques où les feux s'allument dans la brousse que les insectes, fuyant en direction des routes, sont poursuivis par les engoulevents qui deviennent alors des « victimes de la circulation » ! Il faudrait s'assurer la sympathie et la prudence des automobilistes afin qu'ils s'efforcent d'épargner ces précieux auxiliaires de l'homme.

CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES

Définitions. — Dans une communication présentée à la session annuelle de l'Association britannique pour l'Avancement des Sciences au sujet de la Recherche écologique et l'Agriculture, M. Max Nicholson, directeur-général du « Nature Conservancy » de Grande-Bretagne, définit de façon précise certains termes utilisés couramment dans le vocabulaire des protecteurs de la nature. Les voici :

- **Recherche écologique :** Étude des relations qui existent entre les plantes et les animaux et entre ces derniers et leur environnement.
- **Conservation de la nature :** Assurer, par l'achat ou le contrôle et par une gestion appropriée, la sauvegarde et la perpétuation de la faune et de la flore naturelles en même temps que celles du milieu dont elles dépendent : roches, paysages, sols et eaux.

- **Réserves naturelles :** Des aires dont le but est de servir soit de musées vivants pour la conservation de la nature, soit de laboratoires de plein air destinés à la recherche écologique, ou parfois vouées simultanément à ces deux objectifs.

« L'agriculture et l'aménagement forestier, ajoute M. Nicholson dans le même rapport, vivent de l'exploitation du capital amassé par la nature dans les sols productifs. La recherche écologique nous apprendra comment les sols fertiles se renouvellent et comment stimuler cette régénération. » L'auteur insiste sur la valeur économique que représente le sol et sur l'utilité de consacrer temps et finances à l'étude des organismes vivants microscopiques, végétaux et animaux, qui produisent cette matière première indispensable. Les réserves naturelles soustraites à l'exploitation pourront ainsi être envisagées sur le même plan que les laboratoires de recherches, puisque leur vocation est parallèle. Gérer un domaine ne signifie pas en assurer la prospérité pour un certain laps de temps seulement, mais la conservation de la nature basée sur la recherche écologique s'efforce de garder cette planète habitable et prospère pour toutes les générations de créatures vivantes, y compris l'homme.

Hydroélectricité. — Un Comité désigné par l'Académie des Sciences d'Australie a eu le loisir d'enquêter sur les lieux des grands travaux hydroélectriques qui se poursuivent dans les Snowy Mountains (Nouvelle-Galles du Sud) afin d'en faire déjà un bilan provisoire. On sait que la gigantesque entreprise doit enrichir plusieurs états australiens en énergie et en débit d'eau destinée à l'irrigation. Quoique de sérieuses précautions aient été prises au moment de l'élaboration du projet, il semblerait d'après le *Times* (Londres), du 8 août dernier, que l'érosion accélérée des pentes montagneuses en amont des travaux menacerait de mettre en péril le bon fonctionnement du système compliqué de barrages, stations de production électrique et tunnels de diversion installés dans ces montagnes. Les recommandations du Comité, quoique controversées par certains, insistent pour que dans ces régions le nombre des pâturages utilisés en été par les fermiers soit réduit et entièrement interdit sur les pentes situées au-dessus de 1.500 m. Elles visent également à prohiber à la même altitude l'usage des feux courants allumés par les pasteurs pour améliorer les herbages.

- Une étude publiée en 1956 par R. W. Szechowycz (« The Engineering Association of Ceylon », Colombo) fait état des problèmes que pose la sédimentation accrue du grand réservoir de Senanayak Samudra où s'accumulent les eaux du fleuve Gal Oya et dont dépendent les grands plans d'irrigation de toute cette vallée située à l'est de l'île de Ceylan. Des craintes ont été émises au sujet de l'amoncellement d'alluvions, charriées par les pluies et dues en grande partie à l'érosion des pentes, qui pourraient gravement compromettre l'utilité du

barrage et sa durée. Les causes principales de cette érosion sont attribuées au nomadisme agricole, responsable de la destruction d'environ 5.500 acres de forêt et de jungle par année, ainsi qu'aux feux de brousse, allumés par les pasteurs, qui ravagent le bassin hydrographique. L'une des mesures adoptées pour lutter contre ces deux fléaux a été la création d'une zone réservée autour du réservoir, le Parc National Gal Oya. La végétation et la vie sauvage qui y prospèrent doivent constituer la sauvegarde du barrage. Un vaste programme d'utilisation des terres destiné à colmater l'érosion est aussi recommandé; il implique la collaboration de techniciens de disciplines diverses : pédologues, sociologues et économistes.

Le grand réservoir du barrage de Gal Oya abrite et héberge, aux dires du même auteur, une abondante vie sauvage, oiseaux, reptiles et poissons. Les oiseaux aquatiques font leur régal de ces derniers, mais leur abondance, due à l'affluence de nourriture, loin de causer la disparition de leurs proies, détermine au contraire une recrudescence de la vie piscicole grâce aux fertilisants qu'ils apportent au milieu. Par ailleurs, la profusion de poissons met un frein à la multiplication des moustiques vecteurs de la malaria, et l'on a ainsi pu constater une diminution de cette maladie dans la région, malgré l'augmentation de la surface des eaux.

NOUVELLES BRÈVES

Le Professeur Glangeaud, de la Sorbonne, président de l'Association Internationale de Vulcanologie, a eu l'excellente idée de préconiser un Parc National des Volcans, qui permettrait de sauver les magnifiques sites, spectaculaires et géologiques, des volcans d'Auvergne les plus réputés actuellement, menacés d'exploitation ou de détérioration. Un circuit à la fois touristique et scientifique matérialiserait ce projet, en même temps que serait assurée la protection efficace de la région. Un comité se constitue, prêt à défendre ce projet plein de promesses.

**

La Commission scientifique Belgo-Néerlandaise pour la Protection de la Montagne Saint-Pierre a publié une brochure signée de B. Van de Poel et P. Maréchal sur les particularités géologiques, géographiques, botaniques et entomologiques des Thiers (ou collines) de Lanaya qui font partie de l'ensemble de la Montagne Saint-Pierre dont le classement, réclamé depuis 1938, ne saurait tarder. La brochure peut être obtenue en s'adressant au Professeur P. Maréchal, 48, rue de Campine, Liège, Belgique.

**

Le quotidien polonais *Zycie Warszawy* publie un article du Prof^r W. Szafer intitulé « Le rôle de la Protection de la Nature dans l'Économie nationale ». Les préoccupations réservées jadis aux naturalistes ont gagné l'attention du grand public, affirme l'auteur, les ruptures que les techniques modernes risquent de causer aux équilibres naturels sont devenues apparentes, et avec elles la nécessité d'y parer. C'est la raison qui explique, ajoute le Prof^r Szafer, la modification de l'appellation de l'Union décidée à Edimbourg dans le but de souligner cet aspect économique de sa mission.

**

Dix pays ayant ratifié la Convention de Londres de 1954 contre la pollution des eaux de mer par le mazout, le traité entrera en vigueur le 26 juillet 1958. La dernière ratification, celle de la France, a été en effet signée le 26 juillet dernier. Les autres pays sont, dans l'ordre de ratification: Royaume-Uni, Mexique, Suède, République Fédérale Allemande, Danemark, Canada, Norvège, République d'Irlande, Belgique.

**

Le remembrement parcellaire des propriétés foncières se poursuit dans plusieurs pays européens. Dans la République Fédérale Allemande, 736.897 ha furent ainsi réorganisés entre 1953 et 1956. Le même procédé est actuellement en voie d'application pour 2.116.600 ha.

**

Si le sol de Ceylan n'a pas été ravagé par le fléau lapin à l'instar de l'Australie, il faut rendre grâce aux serpents venimeux qui habitent l'île et qui montent la garde...

**

« Comme l'ont prouvé des expériences, menées malheureusement en captivité, il semble que la chauve-souris ingère chaque nuit une quantité d'insectes de l'ordre de la moitié de son propre poids. » (Jean Dorst, sous-directeur du laboratoire de Mammalogie au Muséum de Paris, *La nuit d'une chauve-souris*, in *Naturalia*, Paris, N° 49, octobre 1957.)

Bulletin

de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources.

Rédacteur : Marguerite CARAM. 31, rue Vautier, Bruxelles (Belgique) Tél. : 48.37.46.

Paraît tous les deux mois.

CONSEIL EXECUTIF DE L'U.I.C.N.

Président :

Prof^r Roger HEIM, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, France.

Vice-Présidents :

Prof^r Enrique BELTRAN, Directeur de l'Institut Mexicain des Ressources Naturelles Renouvelables, Mexico, Mexique.

The Lord HURCOMB, G.O.B., K.B.E., Président de la Society for the Promotion of Nature Reserves, R.U.

Prof^r V. VAN STRAELEN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles, Belgique.

Trésorier bénévole :

A. DE LAUNOIT, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Financière et Industrielle « Cofinindus ».

Conseiller financier :

M. O. BLOEMERS, Chargé du Département de la Protection de la Nature au Ministère de l'Éducation, des Arts et des Sciences, La Haye, Pays-Bas.

Membres :

Prof^r Jean G. BAER, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, Suisse.

Böje BENZON, Président de la Section Danoise du Comité International pour la Protection des Oiseaux, Copenhague, Danemark.

K. CURRY-LINDAHL, Directeur de la Section des Sciences Naturelles, Nordiska Museet et Skansen, Stockholm, Suède.

Abbé Ovila FOURNIEB, Professeur à l'Université de Montréal, Montréal, Canada.

I. N. GABRIELSON, Président du Wildlife Management Institute, Washington, É.U.

Prof^r H. GAMS, Institut Botanique de l'Université d'Innsbruck, Autriche.

Rocco KNOBEL, Directeur du National Parks Board of Trustees, Pretoria, Afrique du Sud.

Prof^r Th. MONOD, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, Directeur de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, A.O.F.

Peter SCOTT, CBE., DSC., Directeur du Wildfowl Trust, Slimbridge, Glos., R.U.

The Crown Prince TUNGI, Ministre-Président du Tonga, Nuku'alofa, Tonga.

R. W. WESTWOOD, Président de l'American Nature Association, Washington, É.U.

Secrétaire Général :

Tracy PHILIPPS, MC., Dr h. c.

L'U.I.C.N. est composée de Gouvernements, administrations, établissements publics et organisations nationales ou internationales :

A — Les Gouvernements deviennent membres dès notification au Secrétariat Général de l'Union de leur adhésion à la Constitution. La cotisation gouvernementale est fonction de la population du pays.

B. — Les administrations, établissements publics, organisations nationales ou internationales sont admis dans l'Union par une décision du Conseil Exécutif, sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale. La cotisation annuelle de cette deuxième catégorie de membres est fixée à un minimum de 50 \$ U.S.A.

Tous renseignements supplémentaires, et notamment un exemplaire des statuts de l'U.I.C.N., peuvent être obtenus au Secrétariat, 31, rue Vautier, Bruxelles.

La publication de ce Bulletin est rendue possible grâce aux cotisations versées par les « Amis de l'U.I.C.N. ».

La reproduction des échos est autorisée, sous réserve de mentionner la source :

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES.

États-Unis. — L'une des activités de la Société Audubon de l'État de Massachusetts consiste à promouvoir un programme d'enseignement d'histoire naturelle deux fois par semaine dans une centaine de villes. Cet enseignement s'adresse à 450 classes et 16.000 enfants chaque année. Il se prolonge en été par des camps de plein air destinés aux jeunes gens particulièrement passionnés d'histoire naturelle. Le but primordial de la Société s'attache à la préservation des oiseaux et mammifères de l'Amérique du Nord.

Islande. — Les éclaireurs d'Islande se sont donné pour tâche d'améliorer les conditions du sol : cultures forestières, techniques de restauration et conservation des terres, plantations de haies, etc., font partie des entreprises que de nombreuses équipes de jeunes gens se sont assignées.

Afrique du Sud. — Un charmant livre d'images pour enfants a été édité par le Département de Conservation de la Nature de l'Administration du Cap. C'est Bokkie the Grysbuck. Il raconte l'histoire d'une petite antilope sauvée des feux de brousse qu'allument si facilement fumeurs ou campeurs imprudents.

États-Unis. — Le « National Park Service » des États-Unis, avec la collaboration et l'aide de diverses associations du pays, a expérimenté l'été dernier une méthode qui présente le double avantage de collaborer à l'entretien et à l'aménagement des Parcs Nationaux et d'implanter chez les jeunes étudiants le sens de l'importance de la sauvegarde de la vie naturelle de leur patrie. Des équipes de jeunes gens de 15 à 16 ans ont pris part aux constructions et aux restaurations des chemins qui sillonnent le Parc National Olympic (État de Washington) sous la surveillance éclairée de techniciens et fonctionnaires des Parcs qui les initiaient en même temps à l'observation des plantes et des animaux abrités dans la réserve. D'autres groupes plus âgés ont entrepris sur le terrain des études de biologie et d'aménagement de la vie sauvage. Jeunes gens et jeunes filles se sont spontanément enrôlés pour participer à cette expérience dont la réussite s'avèrerait d'une aide précieuse pour les dirigeants des réserves.

AU HASARD DE NOS LECTURES.

Les littérateurs et la protection de la nature :

Prix Goncourt 1956. — Les Racines du Ciel de Romain Gary. Hymne à la gloire des troupeaux d'éléphants africains et à la cause de leur conservation.

Prix Lénine 1957. — La Forêt Russe de Léonide Léonov. Plaidoyer en faveur de la défense de la forêt. « Ce sont les forêts de la région d'Arkhangelsk qui donnent des pluies en Ukraine. »

● Henry Miller, dans Cauchemar Climatisé (Air-conditioned Nightmare) : « Nous ne connaissons qu'une infime fraction de l'histoire de l'homme sur cette terre. C'est un long recueil péniblement monotone de bouleversements catastrophiques allant jusqu'à provoquer la disparition de continents entiers. Nous présentons cette histoire comme si l'homme était une innocente victime, entraîné à son corps défendant dans les révolutions imprévisibles de la nature. Peut-être en était-il ainsi jadis. Mais plus maintenant. Tout ce qui se passe aujourd'hui sur cette terre est l'œuvre de l'homme. L'homme a donné la preuve qu'il était le maître de tout... sauf de lui-même. S'il était encore hier un enfant de la nature, il est aujourd'hui un être responsable. Il est parvenu à un point de conscience qui ne lui permet pas de mentir à lui-même plus longtemps. La destruction est désormais délibérée, volontaire... ».

● Jean Giraudoux, dans La Folle de Chaillot : « Le Prospecteur : Mon cher Baron, les démons ou les génies qui veillent sur les trésors souterrains s'y emploient avec acharnement. Peut-être ont-ils raison. Quand nous aurons vidé notre planète de ses équilibres et de ses dosages internes, elle risque de prendre un jour le parcours non aimanté dans les chemins du ciel. Tant pis pour nous. Puisque l'homme a choisi d'être non pas l'habituant, mais le jockey de son globe, il n'a qu'à courir les risques de la course... ».

De nouveaux Bienfaiteurs se sont inscrits à l'Association des Amis de l'U.I.C.N. depuis la dernière liste reproduite dans ce Bulletin. Ce sont les personnalités suivantes :

- MM. MAX VIGREUX, Ambatoudrazara (Madagascar); J. H. WESTERMANN, Hilversum (Pays-Bas); F. R. BLISMAN, Leeuwarden (Pays-Bas); M^{me} MACGREGOR-ARBUCKLE, Édimbourg (Écosse).

**

Le secrétariat de l'U.I.C.N. dispose d'un certain nombre de copies de l'article de L. K. Shaposhnikov, de la Commission pour la Protection de la Nature de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.; il est intitulé Zapovedniki (Natural Parks) of the U.S.S.R. and their role in solving problems of the Protection of Nature. Rédigé en anglais, cet article fut présenté à l'Assemblée Générale de l'U.I.C.N., Édimbourg, 1956. Il peut être obtenu sur demande au Secrétariat de l'Union, 31, rue Vautier, Bruxelles.